Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260410-2026041008-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 08

Séance du : 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le vingt-deux mars deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Jean-Pierre Guillerm, Marie-Amélie Pons, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Huguette Larhantec, Lynda Loiseaux, Corinne Lozac'h et Claude Cario

Absent et excusé : Aurélien Fer donne pouvoir à Corinne Lozac'h

Secrétaire de séance : Marie-Amélie Pons

2026 - 04 10 08

OBJET : Investissements 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets d'investissements 2026.

Présentation du devis du service voirie de l'Agglomération :
Remplacement des **bordures** dans le bourg et sur le parking de la mairie pour un montant TTC de **18 006€**.

Présentation des devis pour changer l'ordinateur :
Remplacement de la **tour de l'ordinateur** du secrétariat pour un montant de **1 984.97€** TTC avec l'entreprise IT SOLUTIONS de PLOUNEVEZEL.

Présentation du devis pour changer l'évier de la salle polyvalente :
Remplacement de la plonge dans la cuisine de la salle pour un montant de **955.17€** TTC avec l'entreprise Restonoble.

Présentation du devis pour réparer la **cloche** :
Travaux de mise en sécurité de l'installation campanaire avec l'entreprise MACÉ pour un montant de **17 475.94€** TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, décident à l'unanimité d'inscrire :
-à l'opération 81, Aménagement du bourg, article 21578, 18 006€.
-à l'opération 119, Matériel Informatique, article 2183, 3 000€.
-à l'opération 69, Aménagement Salle Polyvalente, article 2188, 955.17€.
-à l'opération 100, Travaux Église, article 2315, 18 000€.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H (Côtes-d'Armor)